

17 OCTOBRE 2023

## Bulletin *prévenir aussi* de l'ASP construction

### Automne 2023

Le bulletin *prévenir aussi* automne 2023 de l'ASP construction porte sur les extincteurs d'incendie portatifs sur les chantiers de construction et les changements réglementaires au Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC)

#### Changement réglementaire au CSTC

Depuis le 8 juin 2023, des changements réglementaires ont été apportés au Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC) avec l'adoption du décret 820-2023. Ces modifications concernent, entre autres :

- La dimension minimale des madriers en bois d'œuvre des planchers d'échafaudage
- L'ajout d'une sous-section portant sur la silice cristalline
- Le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction pour les détenteurs de licence d'entrepreneur en construction de la RBQ.

Voici l'édition du bulletin *prévenir aussi* automne 2023 de l'ASP construction

<https://www.asp-construction.org/bulletin-prevenir-aussi/bulletins/dl/bulletin-de-l-b-automne-b-2023>

Vous avez manqué les autres bulletins *prévenir aussi* de 2023? Voici un lien pour chacun des bulletins :

Bulletin de l'Hiver 2023 :  
<https://www.aspconstruction.org/component/gdwgestion/bulletins/dl/bulletin-de-l-b-hiver-b-2022-2023-1?Itemid=114>

Bulletin du Printemps 2023 :

<https://www.asp-construction.org/component/gdwgestion/bulletins/dl/bulletin-du-b-printemps-b-2023?Itemid=114>

Bulletin de l'Été 2023 :  
<https://www.aspconstruction.org/component/gdwgestion/bulletins/dl/bulletin-de-l-b-ete-b-2023?Itemid=114>

Source : ASP construction